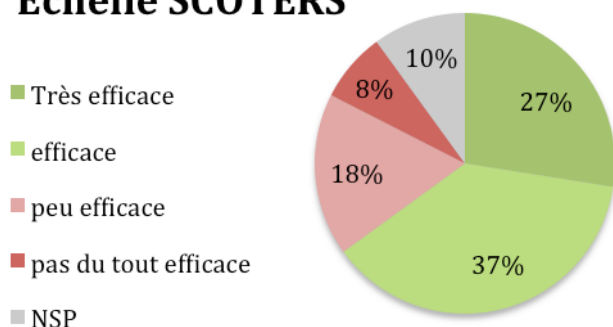


Evaluation du SCOTERS (2012-2018)

Efficacité des objectifs et préconisations du SCOTERS

LA REDUCTION DE LA CONSOMMATION FONCIERE

Echelle SCOTERS

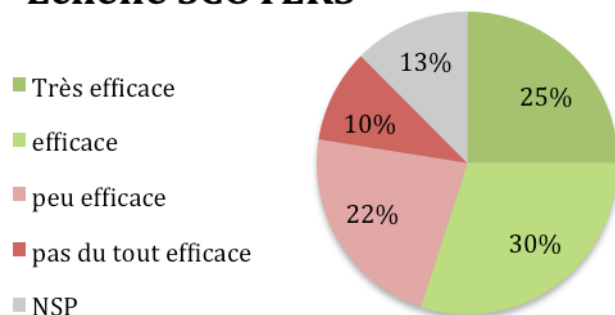


64% du total des répondants jugent le SCOTERS efficace à très efficace en matière de **réduction de la consommation foncière**, notamment pour les niveaux hauts de l'armature :

- communes villages : 75%,
- communes bassins de proximité : 73%,
- communes urbaines : 50%.

LA PROTECTION DES ESPACES AGRICOLES

Echelle SCOTERS

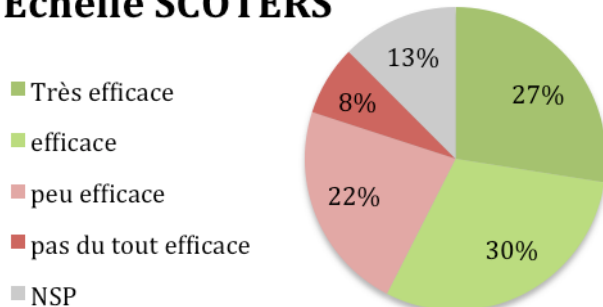


55% du total des répondants jugent le SCOTERS efficace à très efficace en matière de **protection des espaces agricoles**, notamment pour les communes bassins de proximité :

- communes villages : 37%,
- communes bassins de proximité : 73%,
- communes urbaines : 50%.

LA PRODUCTION D'UN HABITAT PLUS GROUPE

Echelle SCOTERS



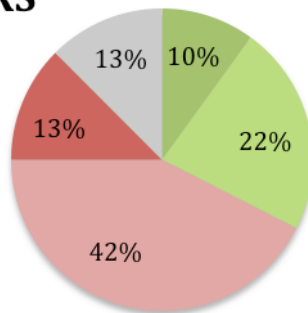
57% du total des répondants jugent le SCOTERS efficace à très efficace en matière de **production d'un habitat plus groupé**.

- communes villages : 50%,
- communes bassins de proximité : 60%,
- communes urbaines : 50%.

LA PROTECTION DES COUPURES VERTES

Echelle SCOTERS

- Très efficace
- efficace
- peu efficace
- pas du tout efficace
- NSP



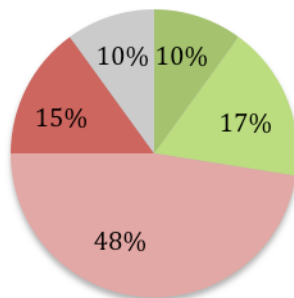
55% du total des répondants jugent le SCOTERS peu efficace voir pas du tout en matière de **protection des coupures vertes** :

- communes villages : 75%,
- communes bassins de proximité : 40%,
- communes urbaines : 60%.

LA PRESERVATION DU PAYSAGE

Echelle SCOTERS

- Très efficace
- efficace
- peu efficace
- pas du tout efficace
- NSP



63% du total des répondants jugent le SCOTERS peu efficace voir pas du tout en matière de **préservation du paysage** :

- communes villages : 75%,
- communes bassins de proximité : 66%,
- communes urbaines : 50%.

CONTEXTE DE L'ENQUETE

Menée en novembre-décembre 2017 auprès des 106 communes et 4 intercommunalités du SCOTERS.

Taux de retour : 38%

Une seule réponse pour les bourgs-centres (résultats non traités).

La présente note est un extrait des résultats de l'enquête. L'intégralité des réponses sera intégrée au bilan.

Pour toute question ou demande d'information : syndicatmixte@scoters.org

Syndicat Mixte pour le SCoT de la Région de Strasbourg

13 rue du 22 Novembre (entrée rue Hannong)
67000 STRASBOURG Tél. 03 88 15 22 22
<http://www.scoters.org>